

Faut-il qu'il soit rempli pour le mettre sur le trottoir ? N'y-a-t-il pas de risque pour l'été ?

Nous conseillons de sortir le sac tous les 15 jours. Si vous craignez les odeurs ou une dégradation un peu trop active de votre sac en été quand il fait chaud dans les maisons, n'hésitez pas à le sortir même s'il n'est que partiellement rempli.

Quelles sont les avantages de la collecte des organiques ?

Les déchets organiques représentent près d'un tiers de notre poubelle d'ordures ménagères non triées. En triant vos déchets organiques, vous diminuez le poids de vos déchets résiduels et vous permettez d'autres bénéfices environnementaux : l'amélioration de la qualité des sols et la production d'énergie verte.

Comment sont traités les déchets organiques ?

Lorsque nous jetons les déchets organiques avec les déchets résiduels, ils sont emmenés à l'usine de valorisation énergétique pour être brûlés. Mais, comme ils sont très humides, ils diminuent le rendement énergétique de l'installation.

Si vos déchets organiques sont correctement triés, ils sont transformés par biométhanisation (processus de fermentation des déchets organiques en absence d'air et de lumière) dans de grandes cuves appelées digesteurs. La matière se décompose et produit, d'une part, du biogaz utilisé dans un moteur à gaz pour produire de l'électricité et de la chaleur et, d'autre part, du digestat destiné à fabriquer du compost.

